

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

FRANCS BAPTISTE ÉLU À L'UNANIMITÉ PRÉSIDENT DE L'OTI DE LA RIVIERA DES ÎLES DE GUADELOUPE

Le Président de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, Loïc TONTON, adresse ses félicitations à Monsieur le 1er Vice-Président de la CARL et Maire de Sainte-Anne Francs BAPTISTE, nouvellement élu à la présidence de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de la Riviera des Îles de Guadeloupe.

Publié le 23 octobre 2025

Cette élection a été organisée lors d'un Comité de Direction réuni sur la demande de onze membres sur douze du CODIR de l'OTI (article 6 des statuts de l'OTI et R-133-6 du Code du Tourisme).

Il s'agit d'une étape importante vers une sortie de crise à l'OTI, un pas en direction d'un dialogue de gestion serein entre la CARL et son satellite chargé de la promotion touristique. La Riviera du Levant regorge de richesses naturelles, culturelles et patrimoniales qui méritent d'être valorisées auprès des habitants comme des visiteurs.

Le Président de la CARL tient à assurer Francs BAPTISTE de son soutien dans ses missions et ambitions pour dynamiser et promouvoir le tourisme sur notre territoire. Il réaffirme l'engagement de la Communauté d'Agglomération à accompagner l'OTI dans la mise en œuvre de projets innovants et structurants pour un tourisme durable et attractif.

La collaboration entre l'Office de Tourisme, les acteurs locaux et la CARL est essentielle pour relever les défis du secteur et renforcer l'attractivité de la Riviera du Levant. Le Président de la CARL souhaite également la bienvenue aux deux nouveaux membres du CODIR de l'OTI désignées par le Conseil Communautaire de la CARL le lundi 6 octobre 2025 : Mme Mariane GRANDISSON et Mme Nelly SEJOR. Deux femmes engagées sur la voie d'un mandat fructueux au service du développement touristique de notre territoire.

À ce stade, l'implication de l'ensemble des élus, des partenaires et des socio-professionnels sera précieuse pour faire rayonner le territoire de la Riviera du Levant, bâtir un tourisme dynamique et durable et rétablir une politique constructive autour des enjeux touristiques et économiques.